



Ville de Pointe-Claire

---

---

<b><u>FONCTION:</u></b>	<b>Étudiant en arboriculture (stage)</b>
<b><u>SERVICE:</u></b>	<b>Travaux Publics (Parcs et Horticulture)</b>
<b><u>HEURES DE TRAVAIL:</u></b>	<b>8h00 à 16h00 (lundi au vendredi)</b>
<b><u>SALAIRE:</u></b>	<b>Échelle salariale De 14,36 \$ (niveau universitaire spécialisé)</b>
<b><u>DISPONIBILITÉ:</u></b>	<b>Été 2012 (Environ 15 semaines) Début mai à mi-août</b>
<b><u>DATES D’AFFICHAGE:</u></b>	<b><u>Du 1<sup>er</sup> février au 29 février 2012 inclusivement</u></b>

**DESCRIPTION DU POSTE:**

Le travail consiste principalement à effectuer l’inventaire des frênes et identifier les symptômes et signes d’infestation dans le cadre du plan d’action contre l’agrile du frêne de la Ville de Pointe-Claire. L’étudiant-stagiaire effectuera également la mise à jour de l’inventaire des arbres de rues et de parcs et espaces verts. De plus, l’étudiant stagiaire devra assister le personnel de la division des Parcs et de l’Horticulture dans la surveillance et le contrôle de la qualité des projets de plantation et d’entretien des arbres à être réalisés sur l’ensemble des parcs, espaces verts et riverains ou places publiques de la Ville.

- Effectuer l’inventaire et la localisation des arbres par GPS et la prise de DHP;
- Effectuer et participer au dépistage préventif de l’agrile du frêne;
- Faire la surveillance des travaux d’abattage, d’essouchement, d’élagage et de plantation d’arbres;
- Effectuer la saisie de données d’arboriculture

**Exigences:**

- Avoir complété au moins deux années d’études collégiales en techniques forestières ou au moins une année universitaire en Aménagement et environnement forestiers
- Bonne connaissance de la botanique, arboriculture, des maladies et des insectes ravageurs
- Maîtrise de la langue française et anglaise – parlée et écrite.
- Connaissance des logiciels de l’environnement Windows (Word, Excel)
- Permis de conduire valide – Classe 5.

**Qualités recherchées:**

- Bonne capacité d’analyse, débrouillard, autonome;
- Facilité à travailler en équipe et dans les communications interpersonnelles

La Ville de Pointe-Claire souscrit aux principes d’égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature. Le masculin est utilisé dans le but d’alléger le texte seulement.

Faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 29 février 2012**, accompagné du relevé de notes, ainsi que des documents attestant que vous remplissez les conditions d’admissibilité, par télécopieur au numéro (514) 630-1227 ou par courrier à l’adresse suivante. Ne pas fournir d’originaux, car ils ne seront pas retournés. Les demandes reçues après la période d’inscription ne seront pas considérées. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

**Division des ressources humaines  
Ville de Pointe-Claire  
451, boulevard Saint-Jean  
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3**